
Informaticien/ne du bâtiment CFC, en procédure d'audition

- ▷ La nouvelle ordonnance abroge l'ordonnance et le plan de formation de télématicien/ne CFC du 27 avril 2015.
- ▷ L'ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Délai d'audition: 14 août 2020

Dans une lettre du 13 mai 2020, le SEFRI soumet les projets d'ordonnance et de plan de formation concernant la profession d'informaticien/ne du bâtiment CFC et donne les informations suivantes:

Titre protégé

Informaticien/ne du bâtiment CFC

Orientations

- Planification
- Automatisation du bâtiment
- Communication et multimédia

Durée de la formation

4 ans

Profil de la profession

Les informaticiens/nes du bâtiment de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après:

- a) Ils/elles planifient et exécutent des projets simples dans les domaines de l'automatisation du bâtiment, de la communication et des multimédias (systèmes ACM) et soutiennent la direction de projet dans des projets complexes;
- b) Ils/elles installent des systèmes ACM, y compris les appareils, les composants et les réseaux correspondants des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- c) Ils/elles relient des systèmes ACM aux systèmes de gestion dont ces systèmes dépendent;
- d) Ils/elles intègrent des systèmes de la technique du bâtiment tels que les systèmes de chauffage et de ventilation ainsi que les récepteurs électriques dans un réseau opérationnel et optimisent les systèmes de pilotage;
- e) Ils/elles installent des terminaux et des applications et les intègrent dans un réseau opérationnel;
- f) Ils/elles respectent les exigences en matière de sécurité et garantissent la protection des données.

Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale: 3,5 jours par semaine

Organe responsable

EIT.swiss

www.eitswiss.ch

ICT Formation professionnelle

www.ict-formationprofessionnelle.ch

Les projets des ordonnances sur la formation professionnelle initiale et les plans de formation correspondants sont disponibles sur le site Internet du SEFRI: www.sefri.admin.ch > Formation > Formation professionnelle initiale > Procédure d'audition
